

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

du 09 janvier 2025

Nombre de conseillers

En exercice:	8
Présents :	7
Absents :	1

Le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le jeudi 09 janvier 2025 à 19h30 salle de la mairie, sous la présidence de monsieur Daniel clerc, maire de la commune de Motz.

Etaient présents : Monsieur Daniel CLERC, Monsieur Gérard CLERC, Monsieur Denis JEANTET, Monsieur Vincent LALOY, Madame Marie-Thérèse DEJEY, Madame Zoé BUCKLEY, Madame Myriam ORTIZ GUTIERREZ,

Absent-e-s excuse-e-s : Monsieur Olivier MORELLE

Quorum : 5

Convocation : 04 janvier 2025

Madame Marie-Thérèse DEJEY est désignée secrétaire de séance.

D2025-05 vente de l'étrave

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la décision de vendre l'étrave du tracteur en même temps que l'ancien véhicule des pompiers. Suite à l'absence d'offre, elle a été inscrite sur un site de vente et la société AGRI DEFIS a fait une proposition d'achat le 8 décembre dernier pour 1000 euros.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- Approuve la vente de l'étrave à la société AGRI DEFIS.
- Charge Monsieur le Maire d'émettre le titre de recette correspondant.

Pour extrait conforme

Le Maire

Daniel CLERC



La secrétaire de séance

Marie-Thérèse DEJEY

